

VACANCES DE LA TOUSSAINT 2010

Demande d'inscription à l'Accueil de Loisirs - Petites Vacances – MARCILLY EN VILLETTE -

DATE LIMITE D'INSCRIPTION LE 08 OCTOBRE 2010

Nom du responsable légal :

1^{er} enfant : Nom Prénom : Né(e) le :

2^{ème} enfant : Nom Prénom : Né(e) le :

3^{ème} enfant : Nom Prénom : Né(e) le :

Adresse complète:

Tél :

N° allocataire CAF : (7 chiffres + 1 lettre) **QF** :

(à renseigner OBLIGATOIREMENT)

(Fournir la copie de votre carte de **QF 2010**)

(Le QF de référence pour l'année 2010 est celui d'octobre 2009, ou bon fourni par la CAF)

Avez-vous rempli pour l'année scolaire 2010/ 2011 une fiche de renseignements sanitaires ? oui non

(Si non, merci d'en remplir une par enfant. Imprimé disponible en Mairie, à La Grande Récré et au bureau de Cigales et Grillons....)

1^{ère} Semaine du 25 au 29 octobre 2010

	Lundi 25	Mardi 26	Mercredi 27	Jeudi 28	Vendredi 29
Accueil					
Heure d'arrivée	...h....	...h....	...h....	...h...	...h...
Heure de départ	...h....	...h....	...h....	...h...	...h...

HORAIRES

De 9h à 17h
Accueil de 08 h à 09h
 et de 17h à 18h

Merci de bien vouloir préciser les heures d'arrivée et de départ avant 9h et après 17h.

Choisissez votre mode de règlement

Par chèques
 (à l'ordre de « Cigales et Grillons »
 + précisez au dos de votre chèque nom et prénom de l'enfant)

Par carte bancaire :
 N°
 Les 3 derniers chiffres au dos :
 Date d'expiration /

Par chèques vacances ANCV

Nom du titulaire.....
 Date et Signature :

A.....

Signature

Le



18 Boulevard Aristide Briand
45000 Orléans
02.38.42.15.15 - www.cigalesetgrillons.com

VACANCES DE LA TOUSSAINT 2010

Fonctionnement de l'ALSH des Petites Vacances



MARCILLY EN VILLETTE

Qui peut en bénéficier :

Les enfants âgés de 3 à 12 ans demeurant sur la commune de Marcilly-en-Villette.

Pour les enfants de moins de 3 ans qui sont déjà scolarisés, leur inscription en ALSH est possible sur présentation d'un certificat de scolarité.

Pour les personnes ne résidant pas sur la commune, merci de vous adresser directement à l'association Cigales et Grillons.

Lieux :

Centre de Loisirs La Grande Récré
Espace Polyvalent de Loisirs
Rue des Relais
45240 Marcilly-en-Villette
Tél : 02.38.76.16.89

Jours et Horaires d'accueil :

La Grande Récré est ouverte la première semaine de chaque vacances scolaires (sauf jours fériés).

De 09h00 à 17h00 avec une possibilité d'accueil et de départ échelonné de 08h00 à 09h00 et de 17h00 à 18h00.

Restauration :

Le repas du midi ainsi que le goûter seront fournis.

Conditions d'inscription et modalités de règlement :

* Les inscriptions peuvent se faire auprès de « Cigales et Grillons », de La Grande Récré ou de la mairie de Marcilly-en-Villette.

Les dossiers d'inscriptions peuvent également être téléchargés sur notre site Internet www.cigalesetgrillons.com

* Toute inscription est considérée comme définitive et non modifiable.

* Les inscriptions se font à la semaine 5 ou 4 jours, seul le mercredi pouvant être supprimé.

* **La date limite d'inscription est fixée au 08 octobre 2010.** Toute inscription arrivant après cette date se fera sous réserve de la capacité d'accueil et d'encadrement.

* Des fiches de renseignements sanitaires sont fournies par « Cigales et Grillons » avec les dossiers d'inscription, elles sont à redonner remplies et signées chaque début d'année scolaire.

* **Les inscriptions se font à la semaine sur 5 jours ou 4 jours (dans ce cas, seul le mercredi pourra être supprimé).**

Les tarifs : (le coût est déterminé selon votre QF)

Enfant domiciliés à Marcilly-en-Villette	1 ^{ère} tranche De 0 à 197	2 ^{ème} tranche De 198 à 264	3 ^{ème} tranche De 265 à 331	4 ^{ème} tranche De 332 à 398	5 ^{ème} tranche De 399 à 465	6 ^{ème} tranche De 466 à 532	7 ^{ème} tranche De 533 à 599	8 ^{ème} tranche De 600 à 666	9 ^{ème} tranche De 667 à 710	10 ^{ème} tranche 711 et +	Enfants hors commune
Tarif par jour	2,07 €	2,78 €	3,59 €	4,39 €	5,35 €	6,26 €	7,27 €	8,43 €	9,54 €	20,00 €	30,00 €

Attention en cas de non présentation de la carte QF 2010, le tarif appliqué sera le tarif maximum.

Paiement :

Les factures vous seront envoyées chaque fin de mois et le paiement sera à nous faire parvenir sous 8 jours. Dans le cas de retards de paiement répétés, la souplesse du paiement fin de mois sera supprimée et le paiement à l'inscription rétabli.

Mode de règlement possible et facilité de paiement :

Par chèques (à l'ordre de Cigales et Grillons + préciser au dos de votre chèque nom et prénom)

Par carte bancaire

Par chèque Vacances ANCV

Annulation ou modification :

* Pour raisons médicales : les journées d'absences donneront droit à un avoir selon les conditions cumulatives suivantes (absence sur la journée entière + présentation d'un certificat médical sous 8 jours)

* Pour autres raisons : la somme sera due.